Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 509

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand No 509 2 août 1979 Seizième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 2269 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré'à ce numéro: Rudolf Berner Jean-Daniel Delley Yvette Jaggi Pierre Lehmann

509

La croissance un choix

Dans la plupart des journaux suisses, on a pu lire, ces derniers jours, la réponse de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) aux questions que le Groupe de Bellerive avait posées aux atomistes.

Arrêtons-nous un instant à la première question posée, qui est en fait la question essentielle.

Le Groupe de Bellerive avait demandé si les prévisions de consommation justifiant la mise en place d'une infrastructure nucléaire n'étaient pas trop élevées.

Et ces Messieurs de l'UCS de répondre, en substance: la Conception Globale de l'Energie (CGE) — ce document et apparemment devenu dans ces milieux la bible du moment — envisageait un taux de croissance de 2,6% par an jusqu'à l'an 2000 alors que, entre 1960 et 1973, ce taux avait été de 6,6%. Moralité: on n'a pas extrapolé la croissance antérieure; on s'est beaucoup restreint; on est des gens raisonnables.

Répétons donc une fois de plus que les prévisions de la CGE ne sont pas plus "valables" que n'importe quelles autres précisions du même type. En gros, elles n'ont que la valeur qu'on veut bien leur attribuer.

Un taux de croissance ou de décroissance n'est tout simplement pas une grandeur qu'on peut prédire.

Tout juste est-il possible, en revanche, de choisir un tel taux... et ensuite de tenter de s'y conformer.

Si tel est le cas, la discussion doit alors tourner autour de ce choix. Et en préalable, il s'agit d'annoncer honnêtement pourquoi on s'est arrêté à tel taux ou à tel autre. La CGE agit malhonnêtement lorsqu'elle présente un taux de croissance de 2,6% comme une prévision "raisonnable", justifiant dès lors la construction de x centrales nucléaires. En réalité, ce taux doit être tenu pour un paramètre ouvert qu'on adapte en haut lieu nucléaire de manière à ce qu'il soit conforme au nombre de cen-

trales qu'on voudrait bien construire!

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux annoncer clairement la couleur? La CGE et son disciple, l'UCS, désirent que le taux de croissance soit de 2,6% par an. Pour toutes sortes de raisons qu'on peut imaginer et qui ont trait probablement à l'expansion économique telle qu'on la souhaite, aux bénéfices imaginables des grandes entreprises, à la "nécessité" de rentabiliser le nucléaire en construisant un nombre "optimum" de centrales, etc, etc.

Mais jusqu'à plus ample informé, de telles options ne sont pas des options obligatoires.

D'autres thèses s'imposent au moins aussi facilement, et en particulier que l'aventure nucléaire comporte des risques inacceptables, qu'elle mène entre autres à une centralisation intolérable, que la société du plutonium doit être combattue par tous les moyens pour l'état policier qu'elle implique. De même, le tabou économique, tel que présupposé par le développement de l'économie de marché, peut être refusé. De mêmes d'autres modèles de "croissance" peuvent avoir cours. Et si de tels choix doivent vraiment entraîner une stabilisation ou même une diminution de la consommation d'électricité, cela serait d'autant plus acceptable que ce serait notre choix.

C'est à peine si on a commencé aujourd'hui à économiser sérieusement l'énergie. On sait pourtant qu'il y a là un potentiel bien plus grand que tout ce que les centrales voulues par la CGE et l'UCS pourraient fournir. La mise en oeuvre d'un effort concerté pour utiliser ce potentiel-là serait bien moins coûteuse, d'un rendement plus rapide, d'une efficacité plus évidente que la construction de nouvelles centrales, destinées finalement à ne couvrir que des "besoins" hypothétiques. Commençons donc par là, et fixons un taux de décroissance de la consommation d'énergie. Et oublions le château de cartes de la

CGE.